

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°16 du 15 mai 2009

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte n°51

DÉCISION N° 0-19755-2009/DEF/DCCM/ADM/UNITES
portant dissolution d'une formation autonome.

Du 23 avril 2009

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE LA MARINE : *sous-direction «administration » ;
bureau « administration des unités ».*

DÉCISION N° 0-19755-2009/DEF/DCCM/ADM/UNITES portant dissolution d'une formation autonome.

Du 23 avril 2009

NOR D E F B 0 9 5 0 8 5 7 S

Références :

- a) Instruction générale n° 10/DEF/DCCM/ADM/UNITES du 7 juin 1995 (BOC, p. 3084. ; BOEM 113.8) modifiée.
- b) Décision n° 0-5699-2009/DEF/EMM/STN du 23 février 2009 (n.i. BO).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 570-0.2.6

Référence de publication : BOC N°16 du 15 mai 2009, texte 51.

La formation autonome « Jules Verne » est dissoute pour compter du 1^{er} juillet 2009.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 1^{re} classe,
directeur central du commissariat de la marine,*

Hubert SCIORELLA.